

Sécurité - Santé - Hygiène - Environnement F3 - Gestes de base de premiers secours et les incendies

Public cible	Parcours CFC (art.32), encadrement services exploitation et commercial
Prérequis	Connaissance des techniques de base du métier
	Avoir suivi les modules B1 parcours art.32
Durée	1 jour
Horaires	08h00-12h00 / 13h00-17h00
Objectifs	 Savoir prendre les mesures nécessaires pour sauver la vie et maintenir les fonctions vitales du patient jusqu'à l'arrivée des secours professionnels Savoir intervenir en cas d'incendie et utiliser les outils pour en arrêter/ralentir la propagation, et prodiguer les premiers soins en cas de brûlure
Validation de la formation	Une attestation de suivi de module sera délivrée par l'Ecole Genevoise de la Propreté aux personnes ayant suivi la totalité de la formation.
Contenu du module	 Motivation à porter secours Gestion des facteurs défavorables Droits et devoirs Aspect juridique Identifications des dangers Numéros d'urgence, applications de géolocalisation, protocoles internes, etc. Approche, contrôle et intervention Respiration, PLS, protection Le triangle du feu Les classes de feu Les extincteurs Fonctionnement et attaque du feu Les brûlures Soins à prodiguer





Méthodes pédagogiques	Le programme de cours alterne des phases théoriques et des phases pratiques.
pedagogiques	Méthodes actives et participatives permettant la mise en valeur du potentiel et des connaissances de chaque participant.
	Mise en œuvre de situation permettant l'acquisition de réflexes pratiques.
Inscription	Demande d'inscription à adresser à l'Ecole Genevoise de la Propreté soit :
	 Par courrier à l'Ecole Genevoise de la Propreté,
	Rampe du Pont-Rouge, 4
	1213 PETIT-LANCY
	■ Par email : info@ecoledelaproprete.ch
	 Sur internet : https://ecoledelaproprete.ch
	(12 participants maximum)

